



**Réunion du Groupe-Pays Tunisie**  
**Mercredi 13 mai 2015**  
**10h00-13h00**

---

**Compte-rendu**

---

*Présents :*

- Patrick ALLEMAND, Vice-président du Conseil Régional PACA ;
- Jean-Yves ASTRUC, Chef de la mission humanitaire internationale, Conseil Régional PACA ;
- Anna FIRORINI BERIOT, Chargée de Mission à Conseil Régional Rhône-Alpes ;
- Hichem BENAZIZ, Chargé de Coopération au Conseil Régional Pays de la Loire ;
- Hédia MANAI-BAUCHET, Conseillère Régionale au Conseil Régional Pays de la Loire ;
- Carole MERCIER-JOYEUX, Chargée de Mission au Conseil Départemental de Loire Atlantique;
- Marie-Christine EFFOSSE, Chargée de mission, Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
- Christel TSCHAEGLE, Responsable des Relations Internationales au Conseil Départemental de l'Essonne;
- Sandra BARRET, Chef de Projet au Conseil Départemental de l'Hérault ;
- Farid Aouaichia, Chargé de Coopération à la Communauté Urbaine de Dunkerque ;
- Dominique GINOUVES, Chef de Projet à la Ville de Marseille ;
- Laurent ZIEGELMEYER, Conseiller Délégué aux Questions Internationales à la ville de Choisy-le-Roi ;
- Pascal L'HUILLIER, Chef de Projet à Lyon Métropole ;
- Marianne POCHE, Attachée de coopération technique et société civile à l'Institut Français de Tunis ;
- Guilhem ARNAL, Responsable Tunisie, Solidarité Laïque;
- Andreas KORB, Responsable de la mission des relations internationales, Centre National de la fonction publique territoriale CNFPT, Paris ;
- Anne-Marie MEVEL REINGOLD, Ministère des Affaires Etrangères, DAECT;
- Julia BARBIER, Responsable des relations Internationales, AMF ;
- Thomas COSSE, Responsable Unité régionale, France-Volontaires ;
- Annie TAKARLI, Présidente de Touiza Solidarité ;
- Sirine KHEDER, Volontaire tunisienne en service civique à la Ligue de l'Enseignement ;
- Linda NAILI, Chargée de mission à Cités Unies France ;
- Nicolas WIT, Directeur adjoint à Cités Unies France ;
- Zine-Eddine CHENNA , Stagiaire au Pôle Méditerranée, Cites Unies France ;

## ❖ **Propos introductifs**

- *Présentation du président et de l'engagement de la région PACA en Tunisie*

M. Patrick Allemand est 1<sup>er</sup> vice-Président au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge de l'Europe et des relations internationales. Il a accepté d'assurer les fonctions de président du groupe-pays Tunisie, succédant ainsi à Henri Bertholet, ancien maire de Romans-sur-Isère, commune qui était également fortement engagée en Tunisie.

La région PACA est engagée en Tunisie depuis de nombreuses années et mène une coopération avec le gouvernorat de Kesserine depuis 2011, dans un premier temps sur un volet humanitaire, dans un second temps sur un dialogue de territoire à territoire.

M. Allemand est revenu sur les récents évènements qui ont frappés la Tunisie, les attentats du Bardo. Cet acte bien évidemment a touché l'économie tunisienne et a visé le fleuron du tourisme patrimonial tunisien. Il est important pour nos partenaires tunisiens de marquer notre solidarité et notre soutien dans ce contexte en poursuivant nos échanges.

D'ailleurs la participation française était importante lors du Forum jeunesse qui s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 3 mai 2015 à Tunis. Il a été souligné la qualité des intervenants, en particulier les jeunes tunisiens qui sont très actifs et impliqués dans le mouvement associatif.

- *Brève présentation du groupe-pays Tunisie et rappel des actions menées depuis 2011.*

Le Groupe-pays Tunisie, ces dernières années, à travers ses réunions, ses missions, a assuré un suivi, une veille sur les changements politiques, les évolutions sociales et institutionnelles en Tunisie ;

Des missions techniques et politiques du groupe-pays Tunisie ont été organisées en 2011 et 2012.

A l'automne 2012 se sont tenues les Rencontres de la coopération décentralisée franco-tunisienne à Monastir, elles ont réuni plus de 300 participants ; elles ont mis à jour la volonté déterminée des collectivités territoriales tunisiennes et françaises sur le renforcement institutionnel et le développement démocratique à l'échelle locale et territoriale, en collaboration avec les partenaires institutionnels et ministériels des collectivités.

En 2013 et 2014, les activités se sont orientées autour de réunions du groupe-pays Tunisie pour faire un point sur la situation tunisienne, les initiatives en cours et les projets des collectivités françaises ; une réflexion avec le CNEPT sur les suites à donner à un projet sur la formation auprès des collectivités tunisiennes ; et la participation de CUF à la configuration de programmes d'appui à la société civile tunisienne, le programme « Soyons Actifs/ Actives » porté par Solidarité Laïque afin d'y représenter les collectivités territoriales françaises.

À travers ces activités, il s'agit de comprendre et de décrypter ce qui se passe car on sait très bien que cela a une incidence directe et indirecte sur les partenariats de coopération décentralisée : que se soit les réformes institutionnelles en matière de décentralisation, les questions sécuritaires, ou les programmes qui sont mis en œuvre (en matière de formation des cadres de l'administration tunisienne, d'appui à la société civile...), les relations bilatérales ; tous ces points ont été abordés lors de la réunion.

## ❖ **Etat des lieux de la coopération décentralisée franco-tunisienne**

### *Tour de table*

- **Conseil Régional des Pays de la Loire**

Le conseil Régional des Pays de la Loire a initié une coopération avec le gouvernorat de Gafsa en 2012, autour des thèmes suivants : Développement économique, santé, éducation, jeunesse, société civile, culture et appui institutionnel.

- **Conseil Régional PACA**

La région PACA est engagée en Tunisie depuis de nombreuses années et mène une coopération avec le gouvernorat de Kesserine depuis 2011, dans un premier temps sur un volet humanitaire, dans un second temps sur un dialogue de territoire à territoire ; la Région travaille sur un projet de mise en valeur de la romanité comme vecteur du développement d'un tourisme durable.

- **Conseil Régional de Rhône-Alpes**

Le Conseil Régional Rhône-Alpes a renouvelé son partenariat avec le gouvernorat de Monastir en mars dernier, les échanges portent sur : Renforcement institutionnel, démocratie locale et gouvernance, développement économique et durable, développement rural et agricole, environnement, échanges artistiques, culturels et universitaires

- **Conseil Départemental de Loire Atlantique**

Le Conseil départemental est engagé dans le gouvernorat de Mahdia. Les projets mis en œuvre ces dernières années portent sur les échanges de jeunes, le tourisme responsable, l'agriculture, la pêche et le développement économique.

- **Conseil Départemental de l'Hérault**

Le Conseil Départemental de l'Hérault a mis en œuvre plusieurs projets avec son homologue tunisien le gouvernorat de Medenine, avec l'appui du ministère des affaires étrangères notamment dans le domaine du développement rural et de l'accès à l'eau, et en matière de développement économique et sociale de la pêche artisanale.

- **Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**

Coopération qui est en veille depuis 2010 avec le gouvernorat de Tunis.

- **Conseil Départemental de l'Essonne**

Coopération récente avec le gouvernorat de l'Ariana, plusieurs axes de coopération ont été identifiés : aménagement du territoire, jeunesse, appui à la société civile.

- **Communauté Urbaine de Dunkerque**

La Communauté Urbaine de Dunkerque mène depuis 2007 une coopération avec Bizerte, notamment dans le cadre d'un programme d'appui au développement urbain intégré, en partenariat également avec la ville d'Annaba en Algérie. Depuis 2011, un projet est mené sur le patrimoine urbain et la démocratie participative. Il y a également des échanges sportifs entre associations dunkerquoises et bizertines.

- **Ville de Marseille**

Une forte coopération lie la ville de Marseille et celle de Tunis ; un projet est actuellement mené sur l'accompagnement de la mairie de Tunis à la création d'un service chargé de coordonner la vie associative. Le Maire de Marseille se rendra à Tunis au mois de juin 2015.

- **Ville de Choisy-Le-Roi**

En recherche de partenariat avec la Tunisie. La ville souhaiterait travailler sur les questions de partenariat association et collectivité territoriale.

- **Lyon Métropole**

En recherche de partenariat avec la Tunisie.

*Quelques éléments issus du répertoire de la coopération décentralisée franco-tunisienne :*

Depuis de nombreuses années des partenariats se créent entre des villes, départements et régions françaises avec leurs homologues tunisiens. Durant les années 90, les collectivités françaises ont considéré la Tunisie comme un de ses principaux partenaires méditerranéens, elles cherchaient le

plus spontanément une ouverture culturelle via des jumelages. Les années passent, mais la centralisation règne toujours en Tunisie. Elle caractérisait les années 2000 et elle continuait d'étouffer les collectivités territoriales tunisiennes et ses partenaires. La plupart des partenariats sont rentrés dans une phase de veille.

**Pour cette coopération décentralisée, la révolution de 2011 a donc été tout à la fois un coup d'arrêt, un temps de remise en question et un nouvel élan. Suite à ce changement soudain dans la société tunisienne, beaucoup de questions sont à poser : Comment accompagner la Tunisie, et ses collectivités, dans la transition démocratique ? Comment poursuivre le partenariat dans une période de transition qui peut s'avérer instable ? Comment renouer le partenariat avec les représentants, souvent nouveaux, des collectivités tunisiennes ?**

Le répertoire élaboré en 2014, révèle que la coopération décentralisée franco-tunisienne est en cours de reconstruction sur des modalités nouvelles que les acteurs cherchent encore à inventer. Le mouvement de soutien affiché dès les premiers mois de la transition ne s'est pas essoufflé : les Rencontres de la coopération décentralisée franco-tunisienne en novembre 2012 à Monastir en témoignaient ; ce répertoire le confirme. Certaines coopérations retrouvent un nouveau souffle ; d'autres se reconstruisent sur de nouvelles bases ; d'autres, enfin, sont des fruits directs de la révolution.

La majorité d'entre elles sont encore dans une phase de diagnostic, mais déjà, de nombreuses perspectives de projets voient le jour.

- *Les échanges ont porté sur :*

- la nouvelle donne en France : les contraintes budgétaires, le changement d'exécutifs dans les collectivités ont des impacts sur la coopération décentralisée de manière générale et pas spécifiquement sur les partenariats avec la Tunisie. Pour le moment, les coopérations existantes avec la Tunisie ne sont pas remises en cause mais le contexte financier amène les collectivités françaises à réfléchir à de nouvelles modalités d'actions, avec un véritable impact sur leur territoire. Travailler dans un cadre de mutualisation devient donc nécessaire.

- la mutualisation : certaines collectivités ont engagé une démarche de mutualisation de moyens ce qui a permis une mutualisation de projets, à l'instar de la Région Pays de la Loire avec l'Institut français de Tunis à travers le recrutement d'un volontaire avec des missions partagées, et la mobilisation de la région dans le cadre du FSP sur l'appui à la décentralisation. Ce type de mutualisation est à développer entre collectivités, intervenant dans les mêmes territoires ou sur les mêmes problématiques. Cela pose également la question de l'articulation entre la coopération bilatérale et la coopération décentralisée.

- la stratégie de valorisation de la coopération décentralisée : il est nécessaire de capitaliser les actions, projets menés dans le cadre des coopérations et de travailler sur un argumentaire autour de l'impact de la coopération décentralisée pour nos territoires.

- les relations- tissage des liens associations-collectivités territoriales : il y a une émergence de la vie associative mais qui est en cours de structuration. Le lien de confiance n'est pas encore établi entre les associations et les institutions ou les autorités locales. Cette question du renforcement de la société civile et du partenariat et de la concertation association/autorités locales est un axe prioritaire que l'on retrouve à la fois dans les programmes bilatéraux (programme d'appui à la décentralisation, programme de formation du CNFPT/CFAD, PCPA) et dans les projets de coopération décentralisée franco-tunisienne comme le démontre le répertoire publié en 2014. Cela est certainement lié au contexte qui reste marqué par le provisoire et donc travailler avec la société civile locale permet également aux collectivités françaises de maintenir voir de renforcer les liens avec les territoires partenaires.

C'est dans ce sens que CUF, en partenariat avec la FNVT, les associations françaises Younga Solidaire, Touiza-Solidarité et l'association tunisienne Tunisian Forum of Youth, souhaiteraient organiser un petit séminaire-atelier en Tunisie sur les démarches d'implication de la société civile-citoyen dans la gestion des affaires locales et une visite d'études en France (date et lieu à déterminer). Ce projet est en cours de construction.

- La participation citoyenne à la gouvernance locale est au centre des réformes de décentralisation en Tunisie et c'est un axe que la coopération décentralisée peut investir et les partenaires tunisiens portent un intérêt à l'expérience française.

- la réforme de la décentralisation : le processus est difficile à mettre en place car il y a un système très centralisé, les autorités centrales ont encore de fortes réticences à déléguer.

- Le tourisme durable et culturel ou solidaire comme un moyen de répondre à la relance de cette activité qui souffre tragiquement de la crise et des problèmes d'insécurité en diversifiant l'offre de produits touristiques, en jouant sur les périodes hors saisons et en réorientant une partie des flux de clients étrangers vers des destinations touristiques moins connues (intérieur des terres).

- la jeunesse : il s'agit d'une thématique transversale, qui permet d'aborder la question de la formation professionnelle (réflexion à mener avec les régions sur la stratégie de plan de formation) ; de l'engagement des jeunes et leur mobilisation dans les partenariats de coopération décentralisée, et le service civique à l'international peut être mobilisé dans ce cadre.

### ❖ Les relations bilatérales

La dernière visite du président tunisien M. Beji-Caid Essebessi en France, les 7 et 8 avril 2015, à l'invitation de son homologue français démontre un réel intérêt de relancer et donner un nouveau souffle à la coopération franco-tunisienne :

- 60 millions euros au titre de la dette de la Tunisie envers la France convertis en projets de développement.
- Une déclaration d'intention portant sur le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de la culture a été signée entre le ministre tunisienne de la culture Latifa Lakdhar et son homologue française Fleur Pellerin.

L'ambassade de France en Tunisie accorde beaucoup d'importance à l'action des collectivités françaises en Tunisie et au travail qui devra être accompli notamment avec les régions les plus défavorisées.

Depuis la révolution, la France a profondément renouvelé les priorités de sa coopération en Tunisie. Même si elle reste le premier partenaire de la Tunisie dans le domaine universitaire, scientifique ou encore culturel, il est aujourd'hui important, étant donnée la dimension politique de la diplomatie culturelle et la nouvelle donne introduite par la révolution de 2011 de renouveler les outils et les priorités : l'action est désormais structurée autour 3 priorités stratégiques destinées à améliorer l'influence de la France en Tunisie :

- Appuyer la société civile en multipliant les actions telles que le Forum jeunesse qui avait été mis en place en 2011 par l'Institut Français et qui se tient une fois par an en Tunisie. Plus de 250 projets associatifs ont été appuyés, une Maison des Associations créée ;
- Favoriser l'Etat de droit et la bonne gouvernance en encourageant notamment la coopération décentralisée ;
- Accompagner la Tunisie dans l'évolution de sa situation économique en favorisant une meilleure complémentarité des outils existants, comme par exemple une meilleure coordination de la coopération universitaire avec le monde économique pour améliorer les perspectives d'emplois des étudiants.

### ❖ Echanges autour des programmes franco-tunisiens

#### Le programme d'appui à la décentralisation

Le programme « Appui à la décentralisation et à la gouvernance financière des collectivités locales en Tunisie » est un FSP (fonds de solidarité prioritaire) du Ministère des affaires étrangères français doté de 600 000 euros et qui a pour objectifs d'appuyer les autorités tunisiennes dans les travaux de réformes du cadre juridique et financier de la décentralisation et d'installer la démocratie locale dans les communes puis les régions tunisiennes. Ce projet s'articule autour de trois composantes :

- 1- la réforme du cadre institutionnel de la décentralisation
- 2- la mise en place d'espaces locaux de concertation entre l'Etat, les collectivités locales et les citoyens dans cinq communes pilotes.
- 3- L'amélioration de la « gouvernance financière » des collectivités locales.

*Ce programme n'est pas encore très opérationnel, l'articulation avec la coopération décentralisée est donc limitée. Seul dans le cadre de la composante 2, un travail a été mené avec le conseil régional Pays de la Loire dans le cadre de sa coopération avec Gafsa qui fait partie des 5 territoires pilotes de ce programme.*

#### Le programme de formation des cadres tunisiens en partenariat avec le CFAD

Le CNFPT et le CFAD (Centre de formation et d'appui à la Décentralisation) se sont officiellement engagés dans un programme de formation pilote sur les questions de l'ingénierie de formation et sur les politiques publiques. Un accord a été signé en juillet 2014 et est d'ores et déjà opérationnel. Le cycle de formation prévu se déroule en deux temps :

- un premier temps visant à former à l'ingénierie de formation (comment identifier les besoins des collectivités locales et élaborer une offre de formation en phase avec leurs demandes) les responsables régionaux de formation que le CFAD a mis en place dans chacun des gouvernorats tunisiens.
- Un second temps qui vise à co-construire la formation en direction des collectivités locales tunisiennes en mettant en place des binômes français et tunisiens.

*Le CNFPT fait appel aux collectivités françaises pour certaines sessions de formation en mobilisant des intervenants issus de leurs institutions mais une démarche collective en lien avec le groupe-pays Tunisie est à construire. Cela avait fait l'objet d'échanges lors de la précédente réunion du groupe-pays Tunisie en 2013. Il est temps de définir un programme commun d'appui aux collectivités territoriales tunisiennes, dans ce contexte de décentralisation. Il y a une réelle demande tunisienne en matière d'expertise française. Le CNFPT propose de travailler avec le groupe-pays Tunisie sur une cartographie des compétences afin d'afficher une offre commune française auprès des partenaires tunisiens.*

#### Le programme concerté pluri-acteurs Tunisie- programme d'appui à la société civile.

C'est en 2012 que démarre le programme Soyons Actifs/Actives, soutenu par le Ministère français des Affaires étrangères et l'Agence française de Développement (AFD). Piloté par l'association française Solidarité Laïque, il réunissait une quinzaine d'organisations françaises et tunisiennes. Cette phase a permis d'établir un premier cadre de travail commun autour de la **réduction des inégalités sociales et territoriales**.

Pour cela deux principales actions ont été menées :

- **des diagnostics territoriaux** pour identifier les conditions d'inclusion sociale et citoyenne des populations souffrant d'inégalités. On peut citer à titre d'exemple, le Consortium « Ras Jebel Active » qui a mené un travail sur l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi à travers la réalisation d'enquêtes, la mise à jour de bases de données des diplômés chômeurs, des entreprises présentes au niveau de la délégation de Ras Jebel et de leurs secteurs d'activités. Le Consortium a mené ce travail en lien avec les autorités publiques, la société civile, les entreprises. L'objectif était également de jouer un rôle d'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises installées sur le territoire. Le point positif de ces diagnostics c'est avant tout **leur caractère citoyen et participatif**, car ils ont mis les populations et les associations en situation d'acteurs.
- **des formations et échanges de pratiques** en vue de renforcer les capacités de gestion, d'actions et de mise en réseau des organisations.

Les principaux enjeux de cette phase de construction seront la visibilité du programme et celle de ses membres (et des actions qu'ils mènent). Aussi les activités prévues en 2015 auront pour objectifs de :

- favoriser les échanges et l'interconnaissance entre les membres du programme ;
- maintenir les dynamiques initiées sur les territoires d'action des consortiums ;
- renforcer le travail avec les pouvoirs publics, notamment les autorités locales ;
- faire évoluer les consortiums vers des réseaux d'acteurs.

*La problématique de la concertation et du partenariat entre associations-collectivités territoriales fait partie des préoccupations des partenaires tunisiens, que se soit les acteurs associatifs que les pouvoirs publics. Il y a un certain nombre d'initiatives et de projets qui sont mis en oeuvre sur cette question par les membres du programme concerté, on peut citer à titre d'exemple la FNVT ou l'association Youth Tunisian Forum. C'est un axe sur lequel les collectivités françaises du groupe-pays Tunisie pourraient travailler, en lien notamment avec le programme concerté pluri-acteurs Tunisie.*

*Une action est en cours d'élaboration sur ce volet, à l'initiative de Cités Unies France.*

#### Le Fonds d'appui à la coopération décentralisée franco-tunisienne

Ce dispositif a été mis en place en 2012 et a permis de mobiliser 350000 euros. Il sera clos le 31/06/2015. Il s'agit d'un fond d'appui, seul le ministère des affaires étrangères français contribue financièrement au fond. Des discussions sont en cours avec les autorités tunisiennes pour aller vers un fond conjoint de soutien à la coopération décentralisée franco-tunisienne.

*Ce fonds dispose encore d'une petite enveloppe financière qui pourrait venir en appui à une dynamique collective portée par le groupe-pays Tunisie. Pour cela, un projet devra être déposé d'ici le 31 juin 2015, date de clôture du fonds d'appui.*

#### ❖ **Conclusions/ Recommandations :**

- Réfléchir à la mise en place d'un programme collectif d'échanges et d'appui institutionnel auprès des partenaires tunisiens (sur le modèle du programme concerté Liban), qui repose à la fois sur du transfert de compétences et sur de l'échange de savoir-faire. Compte tenu des délais, de l'expérience de CUF en matière de programme concerté et des moyens à disposition, il est proposé de travailler sur un projet pilote cette année destiné à amorcer un programme d'actions pour 2016.

➔ *Pour cela, un groupe de travail sera mis en place pour élaborer une note de projet qui devra être déposée dans le cadre du fond d'appui franco-tunisien avant le 31 juin 2015. Les collectivités et organismes ayant proposé de participer à ce groupe de travail sont les suivants : Conseil régional PACA, Lyon Métropole, CUF, DAECT-MAE, CNFPT.*

- Avoir des espaces de mutualisation et d'échanges.

➔ *Une seconde réunion du groupe-pays Tunisie sera organisée au mois de septembre à Marseille.*

- Réfléchir à une mobilisation commune-partagée de volontariat via le service civique.

#### **Agenda:**

- 26 mai 2015 : réunion de travail à Paris pour élaborer un premier projet avec la participation de CUF- DAECT- Lyon Métropole- Conseil régional PACA et le CNFPT

- 04 ou 05/06/2015 : une deuxième réunion de travail pour finaliser la note de projet sera organisée à Marseille.

- fin juin 2015 : dépôt d'une note de projet auprès de la DAECT.

*- septembre 2015 : réunion du groupe-pays Tunisie*